



## Délibération n°2021-11

*Relative aux comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes*

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 8 mai 2021, réuni le 18 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président,

### Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON avec le pouvoir de Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Philippe EYMERY avec le pouvoir de Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Matthieu CORBILLON avec le pouvoir de Monsieur AMBROZIEWICZ, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Alexis HOUSET.  
Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

### Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Irène PEUCELLE, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Madame Béatrice MULLIER.  
Monsieur Jacques HURLUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis HOUSET.

Le quorum constaté,

Vu l'article L 1612.12 du code général des collectivités territoriales,

Vu les comptes de gestion établis par le comptable public du SMALIM, retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice 2020,

Considérant que la comptabilité du comptable public du SMALIM est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Lesquin », concernant le compte de gestion pour 2020 du budget annexe de Lesquin,

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Merville », concernant le compte de gestion pour 2020 du budget annexe de Merville,

## DECIDE

D'approuver les comptes de gestion 2020, du budget principal et des budgets annexes, en dépenses et en recettes respectivement constatées et acquittées par Monsieur le Payeur Régional, comptable public du SMALIM, lesdits comptes étant conformes aux écritures tenues par l'ordonnateur.

## AUTORISE

Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant les comptes de gestion 2020 du SMALIM, en vue de leurs transmissions au juge des comptes.

Votes pour : Unanimité  
Ne participent pas au vote : 0  
Abstentions : 0  
Votes contre : 0



**Christophe COULON**  
**Président du SMALIM**